

FONDS DE DOTATION
FORÊTS CLIMAT

SIRET 944 929 025 00012 — RNF 049-FDD-00093-08

9 rue Grandet, 49100 Angers

COMPTES ANNUELS ET ANNEXE

Premier exercice clos le 31 décembre 2025

(période du 9 septembre 2024 au 31 décembre 2025 — 12 mois)

Bilan · Compte de résultat · Détail des comptes · Annexe

Sommaire

Sommaire	2
I. Bilan	3
1. Actif	3
2. Passif.....	4
II. Compte de résultat.....	5
III. Détail des comptes	7
1. Détail du bilan — Actif.....	7
2. Détail du bilan — Passif.....	7
3. Détail du compte de résultat.....	8
IV. Annexe aux comptes annuels	9
1. Informations générales	9
1.1 Objet social de l'entité.....	9
1.2 Nature et périmètre des activités et missions sociales réalisées	9
1.3 Moyens mis en œuvre.....	9
2. Règles et méthodes comptables	10
3. Éléments significatifs de l'exercice	10
4. Notes sur le bilan passif.....	10
4.1 Tableau de variation des fonds propres.....	10
4.2 Fonds dédiés.....	11

I. Bilan

Montants exprimés en euros. L'exercice clos le 31 décembre 2025 constitue le premier exercice du fonds de dotation (aucun exercice N-1 comparatif).

1. Actif

ACTIF	Brut	Amort. / Prov.	Net 31/12/2025	Net N-1 (pas d'exercice)
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Total actif immobilisé (II)				
Stocks et en cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	1 100 €		1 100 €	
Charges constatées d'avance				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	26 051 €		26 051 €	
Total actif circulant (III)	27 151 €		27 151 €	
Frais d'émission des emprunts (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Écarts de conversion et différences d'évaluation Actif (VI)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	27 151 €		27 151 €	

2. Passif

PASSIF	Net 31/12/2025	Net N-1 (pas d'exercice)
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres avec droit de reprise		
Écart de réévaluation		
Réserves		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice		
Situation nette (sous-total)		
Fonds propres consommables	13 831 €	
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total fonds propres (I)	13 831 €	
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	12 060 €	
Total fonds reportés et dédiés (II)	12 060 €	
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total provisions (III)		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 260 €	
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
Total dettes (IV)	1 260 €	
Écarts de conversion et différences d'évaluation Passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	27 151 €	

II. Compte de résultat

Montants exprimés en euros — exercice clos le 31 décembre 2025 (12 mois).

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	N-1 (pas d'exercice)
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
<i>Ventes de biens et services</i>		
Ventes de biens (dont ventes de dons en nature)		
Ventes de prestations de service (dont parrainages)		
<i>Produits de tiers financeurs</i>		
Concours publics et subventions d'exploitation		
Versements des fondateurs / consommation de la dotation consommable	1 169 €	
<i>Ressources liées à la générosité du public</i>		
Dons manuels		
Mécénats	15 000 €	
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprise sur amortissements, dépréciations, provisions		
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Utilisation des fonds dédiés		
Autres produits		
Produits d'exploitation (I)	16 169 €	
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises / Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	3 259 €	
Aides financières	850 €	
Impôts, taxes et versements assimilés		
Salaires et traitements / Charges sociales		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Valeurs comptables des immobilisations cédées		
Reports en fonds dédiés	12 060 €	
Autres charges		
Charges d'exploitation (II)	16 169 €	
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	0 €	
PRODUITS FINANCIERS (III)		
CHARGES FINANCIÈRES (IV)		
2. RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)		
3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)		
Total produits exceptionnels (V)		
Total charges exceptionnelles (VI)		

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	N-1 (pas d'exercice)
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		
Participation des salariés (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	16 169 €	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	16 169 €	
EXCÉDENT OU DÉFICIT DE L'EXERCICE	0 €	

III. Détail des comptes

Ventilation par compte du plan comptable des postes du bilan et du compte de résultat.

1. Détail du bilan — Actif

N° compte	Libellé	Net 31/12/2025	Variation en valeur	Variation en %
	Autres créances	1 100 €	1 100 €	N/S
46710000	Débiteurs divers	1 100 €	1 100 €	N/S
	Disponibilités	26 051,19 €	26 051,19 €	N/S
51200000	Banque	26 051,19 €	26 051,19 €	N/S
	Total II	27 151,19 €	27 151,19 €	
	Total Général (I+II+III+IV+V)	27 151,19 €	27 151,19 €	

2. Détail du bilan — Passif

N° compte	Libellé	Net 31/12/2025	Variation en valeur	Variation en %
	Excédent ou déficit de l'exercice	0 €	0 €	N/S
	Dotations consommables	13 831,19 €	13 831,19 €	N/S
10810000	Dotation consommable Don MGF	15 000 €	15 000 €	N/S
10890000	Dotation consommable inscrite au CR	-1 168,81 €	-1 168,81 €	N/S
	Total I	13 831,19 €	13 831,19 €	
	Fonds dédiés	12 060 €	12 060 €	N/S
19210010	Fonds dédiés sur ressources affectées IDF	8 040 €	8 040 €	N/S
19210020	Fonds dédiés sur ressources affectées PDL	4 020 €	4 020 €	N/S
	Total II	12 060 €	12 060 €	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 260 €	1 260 €	N/S
40100000	Fournisseurs	1 260 €	1 260 €	N/S
	Total IV	1 260 €	1 260 €	
	Total général (I+II+III+IV+V)	27 151,19 €	27 151,19 €	

3. Détail du compte de résultat

N° compte	Libellé	Net 31/12/2025	Variation en valeur	Variation en %
	Versements des fondateurs / consommation dotation consommable	1 168,81 €	1 168,81 €	N/S
75320000	Ressources liées aux donations	1 168,81 €	1 168,81 €	N/S
	Mécénats	15 000 €	15 000 €	N/S
75410000	Mécénats	15 000 €	15 000 €	N/S
	Total I	16 168,81 €	16 168,81 €	
	Autres achats et charges externes	3 258,81 €	3 258,81 €	N/S
62200000	Honoraires et intermédiaires	240 €	240 €	N/S
62300000	Publications, publicité	2 940 €	2 940 €	N/S
62600000	Frais postaux	7,96 €	7,96 €	N/S
62700000	Services bancaires et assimilés	70,85 €	70,85 €	N/S
	Aides financières	850 €	850 €	N/S
65710000	Aides financières octroyées	850 €	850 €	N/S
	Reports en fonds dédiés	12 060 €	12 060 €	N/S
68910010	Engagements à réaliser sur ressources affectées IDF	8 040 €	8 040 €	N/S
68910020	Engagements à réaliser sur ressources affectées PDL	4 020 €	4 020 €	N/S
	Total II	16 168,81 €	16 168,81 €	
	Résultat d'exploitation (I - II)	0 €	0 €	
	Résultat courant avant impôts	0 €	0 €	
	Total des produits (I+III+V)	16 168,81 €	16 168,81 €	
	Total des charges (II+IV+VII+VIII)	16 168,81 €	16 168,81 €	
	Solde créditeur : EXCÉDENT	0 €	0 €	

IV. Annexe aux comptes annuels

1. Informations générales

1.1 Objet social de l'entité

Le fonds de dotation FORÊTS CLIMAT, constitué le 9 septembre 2024 par la SAS MA GRANDE FORÊT, a pour objet social de contribuer à la préservation de la forêt française et de la biodiversité, ainsi qu'à la lutte contre le changement climatique, à travers une approche globale associant :

- l'acquisition, l'entretien et la valorisation de forêts, étangs et terrains à boisier, dites « Forêts Climat », gérées selon des principes de sylviculture durable ;
- le soutien financier aux associations et structures engagées dans la préservation de la forêt et de la biodiversité ;
- le financement et le soutien à la recherche scientifique, notamment le développement de méthodologies de calcul d'impact pour la sylviculture durable, ainsi que la formation et la sensibilisation des étudiants à la biodiversité.

Le fonds a obtenu, par rescrit fiscal du 1er avril 2025, la confirmation de son caractère d'intérêt général, lui permettant d'émettre des reçus fiscaux (Cerfa) ouvrant droit à réduction d'impôt pour les donateurs (jusqu'à 60 % pour l'IS, 65 % pour les particuliers, dans les limites légales).

1.2 Nature et périmètre des activités et missions sociales réalisées

Sur son premier exercice (9 septembre 2024 – 31 décembre 2025), le fonds a mené les actions suivantes, structurées autour de trois axes :

- Gestion des Forêts Climat — acquisition et entretien de forêts labellisées « Forêts Climat », avec un double objectif de séquestration de CO₂ et de régénération de la biodiversité ; application de principes de diversité des essences et de régénération naturelle.
- Soutien au secteur associatif — financement d'associations engagées dans la préservation forestière et la biodiversité, notamment la Fondation Saint Mathieu (500 €) et l'Association Catholique Angevine (350 €), pour une journée de plantation d'arbres à l'école Sacré-Cœur de la Madeleine ; accompagnement au déploiement des principes de sylviculture durable auprès du monde associatif.
- Soutien à la recherche — contribution au développement d'une méthodologie de calcul d'impact de la sylviculture durable ; actions de formation et de sensibilisation en direction des étudiants sur les enjeux de biodiversité.

1.3 Moyens mis en œuvre

Moyens humains et de gouvernance

- Un conseil d'administration composé de M. Mickaël Esnault (Président), et des administrateurs Romain Buché, Eric Desgages, Charles Woitiez et Estelle Esnault ;
- Un accompagnement par des prestataires spécialisés : Mangrove Partners (conseil, M. Xavier Prudhomme), KPMG Avocats (conseil juridique et fiscal, Me Paul Guérin), et FITECO (commissariat aux comptes, M. Eric Boussion).

Moyens financiers

- Une dotation initiale de 15 000 € apportée par la SAS MA GRANDE FORÊT lors de la constitution du fonds, à titre gratuit et irrévocable (article 6 des statuts) ; cette dotation, consommable, pourra être consommée pour le financement des actions du fonds sur décision du conseil d'administration ;

- Des ressources complémentaires issues de mécénat, dans le cadre de conventions conclues avec la Caisse d'Épargne Île-de-France et la Caisse d'Épargne Bretagne–Pays de Loire ;
- Un cadre de collecte reposant sur une dotation minimale évoquée de 10 000 €/an par contributeur, assortie d'avantages fiscaux (déduction IS/IR).

Moyens matériels et opérationnels

- Recours à l'expertise technique de Nos Grandes Forêts / Ma Grande Forêt pour la gestion sylvicole des forêts (entretien, biodiversité, méthodologie carbone) ;
- Outils de communication (label « Forêts Climat », kit de communication, newsletter périodique) pour assurer la transparence de l'action auprès des parties prenantes.

2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 2014-03 et au règlement ANC n° 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des organismes à but non lucratif, modifiés par les règlements ANC n° 2022-06 et 2023-03.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices.

Conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, la méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

3. Éléments significatifs de l'exercice

Aucun élément significatif à mentionner sur l'exercice clos le 31 décembre 2025.

4. Notes sur le bilan passif

4.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	À l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	À la clôture de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Écarts de réévaluation					
Réserves					
Report à nouveau					
Excédent ou déficit de l'exercice					
Situation nette (sous-total)					
Fonds propres consommables			15 000 €	1 169 €	13 831 €
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL			15 000 €	1 169 €	13 831 €

4.2 Fonds dédiés

Les fonds dédiés correspondent à la partie des ressources affectées par des tiers financeurs à des projets définis et non encore utilisée à la clôture de l'exercice. Ils sont enregistrés au compte 194/192 et repris en produits au fur et à mesure de leur utilisation. Le détail par projet est présenté ci-après.

Fonds dédiés issus de	Montant à l'ouverture	Reports	Utilisations (montant global)	Dont remboursements	Transferts	À la clôture
Subventions d'exploitation						
Contributions financières d'autres organismes (mécénat)						
dont Projet « Rocher Billard » (IDF) — CEIDF		10 000 €	1 960 €			8 040 €
dont Projet « Pendavot » (PDL) — CEBPL		5 000 €	980 €			4 020 €
Ressources liées à la générosité du public						
TOTAL		15 000 €	2 940 €			12 060 €